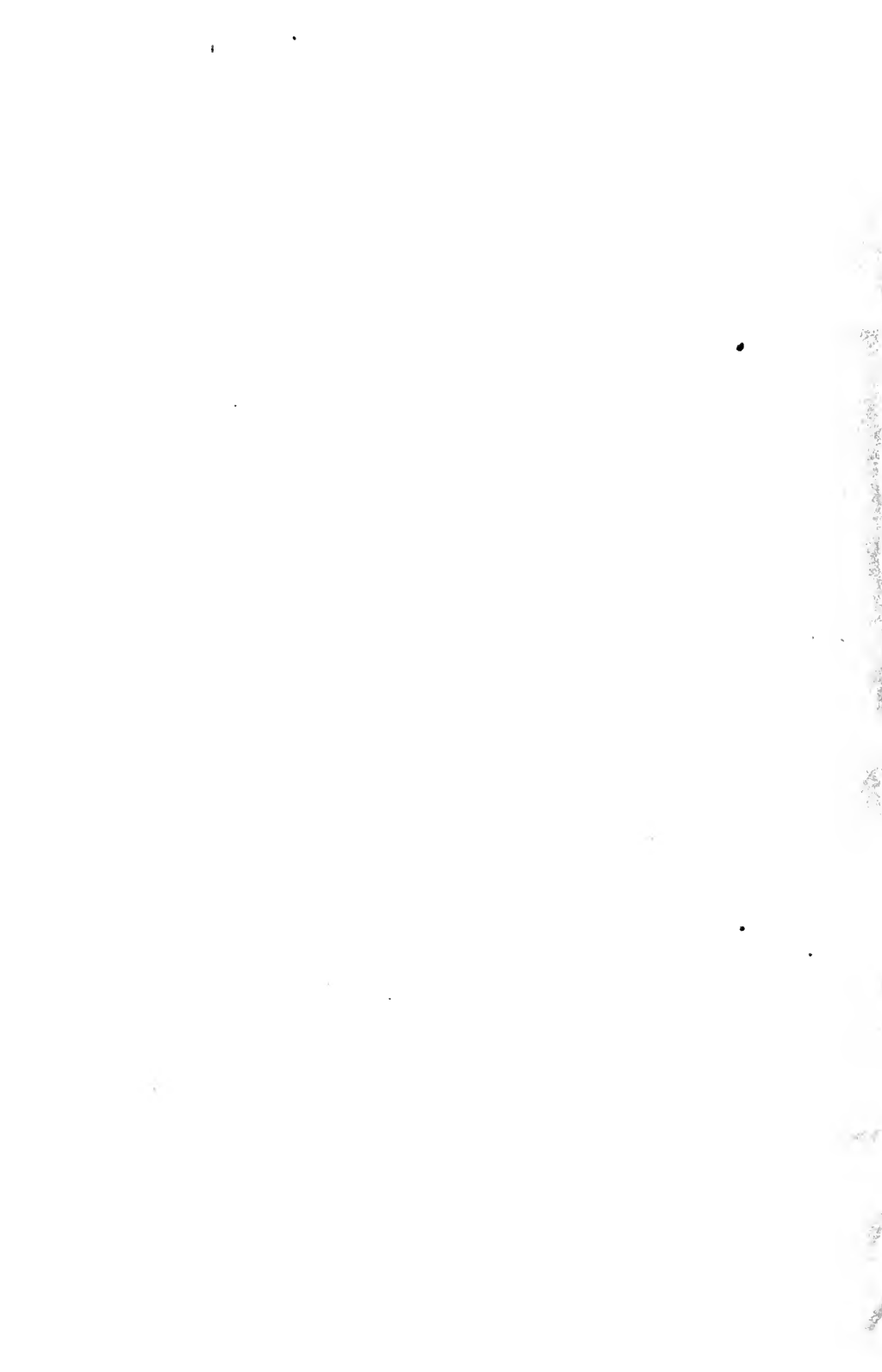
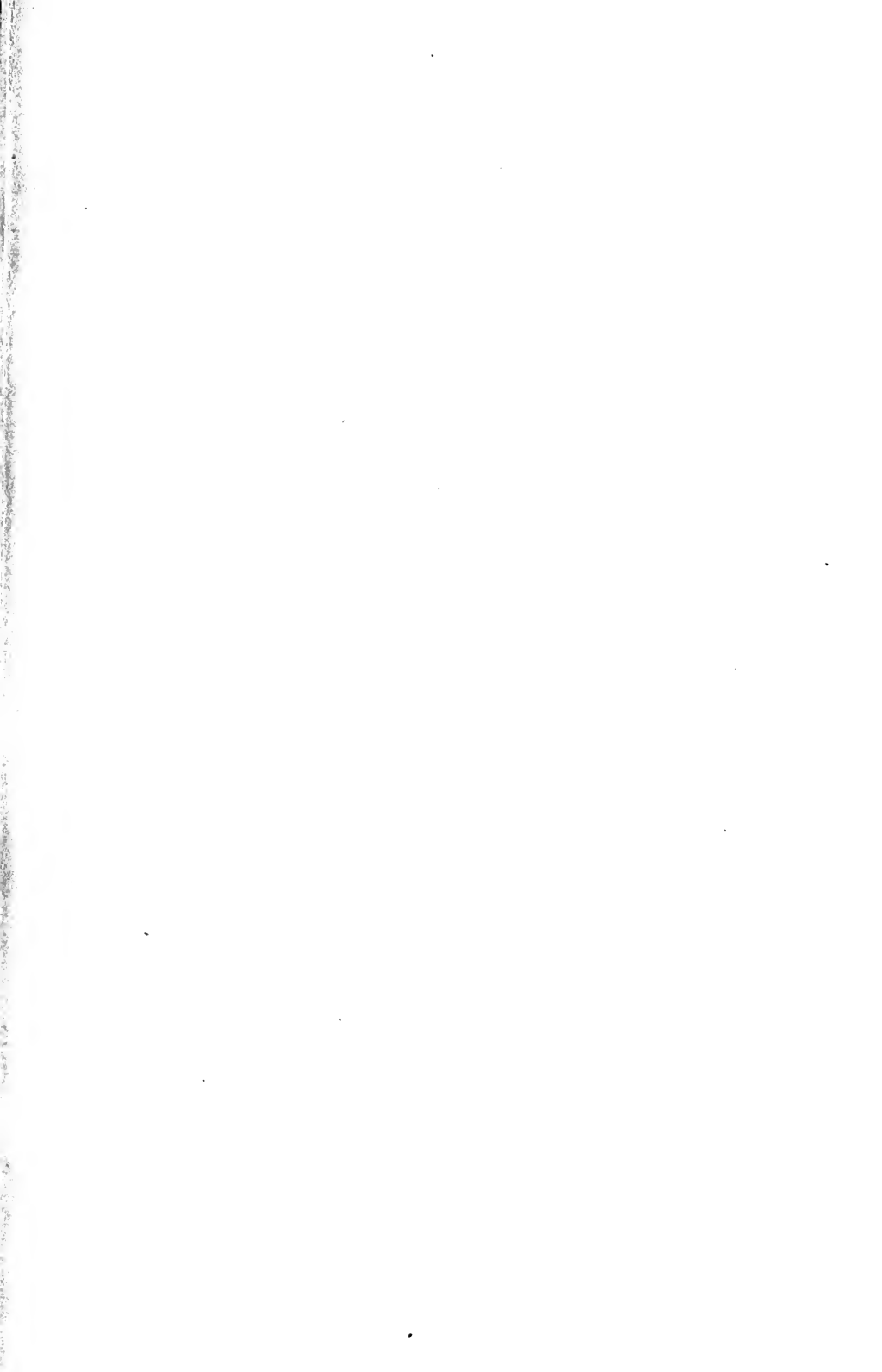


VIE DE MOLIÈRE

SOULIÉ

F
ONTO
LIBRARY







30
300
367

RAPPORT

DE M. EUDORE SOULIÉ,

CONSERVATEUR ADJOINT DES MUSÉES IMPÉRIAUX,

SUR

DES RECHERCHES RELATIVES A LA VIE DE MOLIERE.



M. Eudore Soulié, après la publication de documents inédits sur la vie de Molière, découverts par lui à Paris, principalement dans les études des notaires, a été chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique, en août 1863, d'une mission ayant pour objet de faire des recherches analogues dans les archives publiques et particulières de diverses villes de France. M. Soulié a adressé à Son Excellence le Rapport suivant :

Versailles, le 14 décembre 1863.

Monsieur le Ministre,

Avant de poursuivre dans les archives des notaires des départements les recherches qui m'avaient réussi dans les études de Paris, j'ai d'abord essayé de me procurer quelques indications de nature à me conduire plus sûrement sur les traces de Molière et de sa troupe. Ces indications, j'avais lieu d'espérer que je les trouverais si je parvenais à découvrir l'inventaire fait après la mort du comédien Joseph Bèjard, décédé à Paris le 21 mai 1659, sept mois après la rentrée définitive de la troupe de Molière. En effet, Gui Patin écrivait à cette époque : « Il est mort ici, depuis trois jours, un comédien nommé Bèjard, qui avoit vingt-quatre mille écus en or. » Joseph Bèjard avait fait partie de la troupe de Molière dès l'année 1643, puis il avait publié à Lyon, de 1655 à 1657, un armorial des États de Languedoc, dédié au prince de

9833-2
19/04

Conti; s'il laissait une fortune de vingt-quatre mille écus, évidemment gagnée en province, l'analyse de ses papiers devait en indiquer la source et relater quelques actes passés chez les notaires des villes où Béjard, et par conséquent Molière, avaient séjourné. La découverte de cet inventaire, conservé à Paris dans l'étude de M. Faiseau-Lavanne, n'eut pas le résultat que j'espérais; ce document ne donnait que la description et prisée des habits de ville et de théâtre, du linge et de quelques autres objets renfermés dans deux coffres; mais pas un denier comptant, pas un papier de famille ou d'affaires.

Privé de ces indications, qui m'eussent été bien précieuses, il ne me restait plus qu'à entreprendre dans les départements le dépouillement minutieux des actes notariés correspondant aux dates traditionnelles du passage de Molière. Pour suivre le système qui m'avait réussi à Paris, système consistant à commencer par la date la plus récente pour remonter à une plus ancienne, je devais d'abord me rendre à Rouen, dernière station de Molière avant sa rentrée définitive à Paris. Suivant ses premiers biographes, Molière serait venu s'établir à Rouen pendant l'été de 1658, et, d'après Conrart, une actrice de sa troupe, M^{lle} Duparc, y aurait été courtisée par Pierre et Thomas Corneille; enfin, le 23 novembre 1659, un an après sa rentrée à Paris, la troupe de Molière, après avoir débuté devant Louis XIV par le *Nicomède* de P. Corneille, jouait une tragédie, *Pylade et Oreste*, œuvre d'un Rouennais nommé Coquetteau La Clairière. Toutes ces circonstances indiquaient la ville de Rouen comme devant être l'objet d'une exploration très-approfondie.

Les anciennes minutes des notaires de Rouen, antérieures à l'année 1682, sont déposées au Palais de justice et confiées à la garde de M. Barabé, ancien archiviste de la préfecture de la Seine-Inférieure. Les notaires en exercice à Rouen, pendant l'année 1658, étaient au nombre de douze, et se nommaient : Borel, Cavé, Crespin, Crosnier, Dupuys, Ferment, Follet, Helye, Liot, Maubert, Maurice, Meillibuc. L'examen de leurs répertoires et de leurs minutes, très-nombreuses et très-bien conservées, ne m'a rien fait découvrir sur Molière et sa troupe. J'ai seulement trouvé dans les minutes Follet, à la date du 2 juillet 1658, un acte passé par Thomas Corneille, écuyer, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Sauveur, héritier de Marthe Le Pesant; et dans les minutes Mau-

rice, deux actes passés, les 28 août et 5 septembre 1658, par Pierre Corneille, écuyer, demeurant en la paroisse Saint-Sauveur; puis un autre acte passé chez le même notaire, le 22 novembre suivant, par Thomas Corneille. Ces quatre actes viennent à l'appui de la tradition qui signale la présence des frères Corneille à Rouen au moment des représentations données dans cette ville par la troupe de Molière.

Après avoir terminé l'exploration des minutes des notaires, il me restait à rechercher dans les registres des anciennes paroisses de Rouen, si Molière, ou l'un des personnages de sa troupe, n'aurait pas figuré dans quelque acte de baptême, de mariage ou de décès. Ces paroisses étaient au nombre de trente, et je me suis assuré, par la lecture des registres, qu'ils ne contenaient rien de relatif à Molière; mais là encore j'ai retrouvé le nom de Pierre Corneille qui, le 24 septembre 1658, tient sur les fonts de baptême, à Saint-Étienne-la-Grande-Église, le fils d'un sieur François Avice.

M. de Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure, avait signalé, il y a quelques années, dans *le Nouvelliste* de Rouen, quelques renseignements sur les troupes de comédiens en passage à Rouen pendant le xvii^e siècle, renseignements existant aux archives de l'hospice général. En l'absence de M. de Beaurepaire, je me suis adressé à M. Maupas, directeur de l'hospice, qui s'est empressé de me communiquer les registres des délibérations de l'Hôtel-Dieu, et quelques papiers ayant pour titre : *Pièces concernant le droit des pauvres contre les comédiens qui viennent jouer en cette ville.* (Série A, n^o 31.) La plus ancienne de ces pièces est une requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu au Parlement de Rouen, datée du 4 juillet 1651, dans laquelle ne sont mentionnés ni les noms des acteurs ni le local où ils donnaient *leurs jeux publics et pièces comiques*. Quatre pièces, relatives à l'année 1652, font connaître les noms de deux comédiens, *Laurent Conseil*, sieur d'Argil, et *La Rocque*, ainsi que l'emplacement de leur salle, le jeu de paume *des Deux-Mores*, sis au bas de la rue Herbière.

L'année suivante, le 24 janvier 1653, nouvelle requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu au Parlement pour obtenir que les comédiens, « étant de présent en cette ville, » seront tenus de prendre un jour qu'ils destineront au profit de l'Hôtel-Dieu.

En 1657, le 11 août, ce sont les comédiens du Marais qui

versent une somme de cent cinquante-deux livres aux pauvres de l'Hôtel-Dieu. (*Registre des délibérations*; vol. n° XVI, fol. 74 verso.)

En 1658, c'est-à-dire l'année même où Molière était venu s'établir à Rouen pendant l'été, on trouve sur le registre n° 16 ces deux mentions qui ont la même somme pour objet, et qui paraissent bien se rapporter à la troupe de Molière :

« Du vendredy 20^e jour de juin 1658.

• Receu par les mains de M^r Le Marchand, administrateur, la somme de soixante-dix-sept liures quatre sols six deniers que led. s^r a dit estre prouenu du don fait par les comédiens à la représentation d'une comédie pour les pauvres dud. Hostel-Dieu. » (Fol. 122 verso.)

Le même article se trouve recopié au folio 124, sous cette forme :

• Plus receu led. comptable par les mains dud. s^r Le Marchand la somme de soixante et dix-sept liures quatre sols et six deniers que led. s^r a dit estre prouenu d'une comédie représentée par les comédiens de Son Altesse, en faveur et bénéfice des pauvres dud. Hostel-Dieu. »

Ce titre de comédiens de Son Altesse rappelle celui que la troupe de Molière avait à Paris, dès l'année 1644, « troupe entretenue par Son Altesse Royale, » c'est-à-dire par Gaston, frère de Louis XIII. Il est pourtant nécessaire d'ajouter qu'en 1658 on désignait, sous le titre de Son Altesse Henri II, d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Normandie, et sa femme Anne-Genève de Bourbon, qui tous deux se trouvaient alors à Rouen.

L'année suivante, la présence d'autres comédiens à Rouen est encore signalée par le registre des délibérations de l'Hôtel-Dieu. Il mentionne, à la date du 14 février 1659, un versement de trente-huit livres fait par les comédiens étant au jeu de paume *des Braques*, puis, le 21 février suivant, un autre versement de vingt-six livres, provenant des comédiens étant au jeu de paume *des Deux-Mores*, et enfin, le 5 septembre 1659, deux cent soixante et une livres, provenant d'une représentation, données le 1^{er} aux pauvres de l'Hôtel-Dieu par « le s^r de La Rocque et ceux de sa troupe. »

Le jeu de paume *des Deux-Mores* se trouvait près de l'emplacement actuel de l'hôtel des Douanes, et paraît être le local de Rouen le plus anciennement destiné à jouer la comédie. Le jeu

de paume *des Braques*, situé au bas de la rue du Vieux-Palais, près d'une forteresse qui portait ce nom, servit, jusqu'en 1696, de salle de spectacle. Dans lequel de ces deux jeux de paume, aujourd'hui détruits, la troupe de Molière a-t-elle donné des représentations? C'est ce qu'il est impossible de décider, et j'ai dû quitter Rouen après avoir épuisé inutilement tous les moyens d'y constater d'une manière certaine la présence de Molière.

La plus ancienne biographie de Molière, celle donnée en tête de la première édition complète de ses *Œuvres*, publiée en 1682, indique Grenoble comme l'avant-dernière station de Molière en province. Suivant l'auteur anonyme de cette courte notice, Molière « avoit passé le carnaval à Grenoble, d'où il partit après Pasques et vint s'établir à Rouen. » La date du jour de Pâques 1658 est le 21 avril; c'est donc antérieurement à cette date que je devais chercher à Grenoble les traces de Molière.

D'après les indications de M. Gariel, conservateur de la bibliothèque de la ville de Grenoble, j'ai d'abord consulté aux archives de la mairie les registres des délibérations tenues dans l'hôtel de ville. Dans le registre n° 3, commençant en 1657 et finissant en 1670, j'ai trouvé, au folio 52, la mention suivante, qui correspond parfaitement à la date indiquée pour les représentations données par Molière :

« Du 2^e feb^r 1658. Il a esté tenu conseil ordinaire dans l'hostel de ville où estoient presens Messieurs les quatre consulz, mons. Balme, chanoine, mons^r Sanguin, chanoine de S^t André, mons^r l'advocat de ville, etc.

« Il a esté proposé par mons^r le p^r consul touchant l'incivilité des commediens qui ont affiché sans auoir leur decret d'approbation; il a esté opiné et puis conclu que les affiches seront leuées et à eux deffendu de faire aucune comédie jusqu'à ce qu'ils ayent satisfiaict à la permission qui leur doib estre donnée par mesd. s^{rs} les consulz et du conseil. »

Je n'ai pas trouvé d'autre renseignement aux archives de la mairie de Grenoble. Les registres des églises de Saint-Hugues et de Saint-Laurent ne renferment aucun acte relatif à Molière ou à sa troupe.

Les notaires qui exerçaient à Grenoble, au commencement de l'année 1658, étaient au nombre de quarante; leurs minutes se trouvent presque toutes déposées et très bien conservées à la

chambre des notaires, où j'ai été introduit par M. Guignonnet, secrétaire de la chambre. Une si grande quantité de documents me donnait l'espoir de découvrir quelque acte analogue à ceux que j'avais trouvés à Paris, aussi n'ai-je pas reculé devant la nécessité de les examiner tous. J'ai successivement dépouillé les répertoires, les registres et les minutes volantes des notaires : Blain, Blanc, Borel, Chancy, Charbot, Collaud, Duclot, Dufour, Fouchon, Froment, Garnier, Lavorel, Mailher, Martel, Merle, Meysenc, Patras, Polin, Reinard, Rivet, Rivyer, Buisnière, Achard, Vaulce, David, Nicolas, Roud, Faulconnet, Peronard, Bouvet, Guignes, Bovier, Demarc, Febvrier, Glenat, Jaccard, Revol, Roux, Sirand, Montagne. Les minutes de ces deux derniers notaires sont les seules qui ne se trouvent pas aux archives de la chambre ; elles sont conservées dans l'étude de M. Buquin. Dans les minutes de Montagne, j'ai trouvé un acte relatif au jeu de paume qui, dès le xvii^e siècle, servait de salle de spectacle, et sur l'emplacement duquel est construit le théâtre de la ville de Grenoble ; ce jeu de paume appartenait au duc de Lesdiguières. Voilà le seul renseignement que m'ait fourni cette longue et pénible recherche.

J'avais une dernière vérification à faire à Grenoble, dans les archives de l'hospice civil ; il pouvait y exister des documents analogues à ceux de l'hôpital général de Rouen, relativement aux représentations données au profit des pauvres. Les archives de l'hospice civil de Grenoble sont, en ce moment, déposées dans un local dépendant de l'hôpital militaire, à cause de la reconstruction d'une partie des bâtiments de l'hospice civil. Le transport de ces papiers ayant dû être fait avec précipitation, ces archives n'ont pu encore être mises en ordre, et les recherches y sont presque impossibles. J'ai pu trouver un registre sommaire des délibérations de l'hôpital, catalogué sous le n^o 6, etc. et comprenant les années 1642 à 1682 ; mais je n'y ai rencontré, folio 347, que cette mention, antérieure de deux ans au séjour de Molière à Grenoble : « Du 25^e février 1656. [Délibéré] qu'on retirera des comédiens cinq pistoles, si faire se peut. »

Les registres détaillés de recette et de dépense de l'hôpital de Grenoble ne commencent qu'en 1669 ; le premier compte rendu par le receveur aux administrateurs est de 1707.

Les archives de l'hospice de Grenoble renfermaient, d'après

un inventaire fait au xviii^e siècle, six « livres de raisons » ou livres de comptes des sieurs Nicolas père et fils, libraires et imprimeurs à Grenoble. Je n'ai pu retrouver que deux de ces registres, l'un antérieur, l'autre postérieur à 1658; le registre de l'année 1658 aurait pu mentionner quelques impressions faites pour les comédiens. Parmi les fournitures faites en 1660, par le libraire et commissionnaire Nicolas, à l'évêque et prince de Grenoble (Pierre Scarron), se trouve la comédie des *Précieuses ridicules*, qui se vendait dix sols.

Enfin, grâce à M. Pilot, archiviste de la préfecture de l'Isère, j'ai terminé mes recherches par le registre des audiences du Parlement de Grenoble, qui ne m'a fourni aucune indication pour l'année 1658. Les minutes du bailliage du Graisivaudan, qui contiennent des détails sur la police de Grenoble, ne commencent qu'en 1684.

Je crois avoir épuisé à Grenoble toutes les sources qui pouvaient me conduire à quelque découverte sur Molière, et j'ai eu le regret d'y avoir employé beaucoup de temps sans que mes efforts aient été couronnés de succès. Ce que j'ai recueilli de plus important à Grenoble, c'est une sorte de programme du *Don Juan* ou *l'Athée foudroyé*, imprimé sans doute pour quelque troupe de province contemporaine de Molière, et donnant des détails très-curieux sur la mise en scène et sur les décorations de cette « pièce à machines. » Ce document, inconnu de tous les éditeurs de Molière, et même de M. Taschereau, à qui je l'ai communiqué à mon retour, se compose de deux feuillets in-quarto et appartient à M. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble.

Les recherches relatives à l'année 1658 étant épuisées à Rouen et à Grenoble, je devais, suivant le système que j'ai adopté, étudier l'itinéraire de Molière en 1657, et c'est à Lyon que j'avais le plus de chances de retrouver ses traces, non-seulement pour l'année 1657, mais encore pour les années antérieures. En effet, dès 1653, Molière avait donné à Lyon sa première comédie, *l'Étourdi*; l'année suivante, un comédien de sa troupe, Cyprien Raguenaud de l'Estang, était mort dans cette ville et avait été enterré dans l'église Saint-Michel. De 1655 à 1657, le comédien Joseph Béjard avait fait imprimer à Lyon, chez Scipion Jassermé, un *Recueil des titres, qualités, blasons et armes des Seigneurs barons des États généraux de la province de Languedoc*. A la même époque,

d'Assoucy nous apprend, dans ses *Aventures*, qu'il rencontra Molière à Lyon, et qu'il le suivit d'abord à Avignon, puis à Pézenas et à Narbonne. On sait encore, par la vie de Pierre Boissat, écrite en latin par Nicolas Chorier, que Molière joua à Lyon une tragédie de Claude Basset, secrétaire de l'archevêché, et intitulée *Irène*. Enfin, M. Péricaud, ancien bibliothécaire de la ville de Lyon, avait signalé, dès 1835, deux délibérations de l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour l'année 1657, comme se rapportant à la troupe de Molière. D'après les données qui précèdent, la seconde ville de France se présentait bien comme celle où Molière avait, pendant cinq ans, établi ses principales relations et d'où il pouvait le plus facilement se transporter, avec sa troupe et son matériel, dans toutes les villes du Midi. C'est à Lyon que Molière avait pu indiquer un domicile fixe et contracter des engagements analogues à ceux que l'on trouve dans les études de Paris : baux, associations de comédiens, marchés pour l'installation des salles de spectacle et les transports d'une ville à une autre, etc.

La compagnie des notaires de Lyon a eu l'excellente pensée de rassembler dans une maison qui lui appartient, et qui sert de lieu de réunion à la chambre, toutes les minutes antérieures au XIX^e siècle; ses archives occupent le deuxième étage. Le local est vaste et bien aéré, le classement est dans un ordre parfait, et il serait bien à désirer qu'une semblable mesure fût adoptée par la chambre des notaires de Paris. M. Laforest, ancien président, et M. Berloty, président actuel de la chambre de Lyon, ont bien voulu me donner toutes les facilités nécessaires pour favoriser mes recherches dans cette immense collection de documents. Voici, par ordre alphabétique, la liste des notaires en exercice à Lyon, de 1653 à 1657, dont j'ai examiné les répertoires, lorsqu'il en existait, les minutes reliées et les minutes volantes :

Arthand.	1653-1657.	Chol.	1654-1657.
Barange.	1653-1654.	Chomat.	1654-1657.
Beneyton.	1653-1657.	Colin.	1653-1657.
Bernard.	1655-1657.	Dalbepierre.	1653-1657.
Blache.	1653-1657.	Deboze.	1653-1657.
Blanchard.	1653-1657.	Demeaulx.	1653-1657.
Boulard.	1653-1657.	Duemet.	1653-1657.
Brun.	1655-1657.	Dumont.	1653-1656.
Chambard.	1653-1657.	Duvent.	1653-1657.
Champenoys.	1653-1657.	Faure.	1653-1657.

Favard (A.).....	1653-1657.	Monin.....	1653-1657.
Favard (G.).....	1653-1657.	Morin.....	1653-1657.
Faverjon.....	1653-1657.	Moyne.....	1653-1657.
Fresnay.....	1653-1657.	Nardoin.....	1653-1657.
Fressinet.....	1653-1657.	Nicolas.....	1653-1657.
Gazançon.....	1653-1657.	Papillon.....	1653-1657.
Grangier.....	1657-1657.	Pascal.....	1653-1657.
Guérin.....	1653-1657.	Plassier.....	1653-1657.
Guyon.....	1648-1660.	Ponchon.....	1653-1657.
Guyot.....	1653-1657.	Pottier.....	1653-1657.
Husson.....	1653-1656.	Ravat.....	1653-1657.
Jalabert.....	1657.	Remy.....	1653-1656.
Jayoud.....	1653-1657.	Rivière.....	1653-1657.
Lomberdin.....	1653-1657.	Rossignol.....	1653-1657.
Luzines.....	1653-1657.	Rougnard.....	1653-1657.
Madinier.....	1653-1657.	Saigne.....	1653-1657.
Margat.....	1653-1655.	Symonet.....	1653-1657.
Marillier.....	1653-1656.	Terrasson.....	1653-1658.
Mayoud.....	1653-1657.		

Cette liste peut donner une idée du temps qu'il m'a fallu consacrer au dépouillement de toutes ces pièces; le résultat a été loin de répondre à ce travail, et, contre toute prévision, je n'ai pu, dans cette volumineuse quantité d'actes, en découvrir un seul qui se rapportât directement à Molière. L'exploration a été aussi complète, aussi approfondie que possible, et il n'en est ressorti qu'un certain nombre de faits dont je vais tracer le résumé, en me bornant à ceux qui concernent l'histoire du théâtre et les personnages avec lesquels Molière a pu avoir des relations.

Au nombre des comédiens qui, dès 1643, avaient fait partie de la première troupe de Molière, se trouvait un sieur Georges Pinel, d'abord maître écrivain à Paris, et qui, en montant sur les planches, avait pris le nom de *La Couture*; les minutes du notaire Guyon renferment cinq actes relatifs à ce comédien, passés les 21 et 22 mars et le 18 décembre 1649. A cette époque, Georges Pinel et cinq de ses camarades prenaient le titre de comédiens de Son Altesse Royale, c'est-à-dire de Gaston, duc d'Orléans. Gaston avait été, en 1644, le premier protecteur de la troupe de *l'Illustre Théâtre*; en retrouvant quelques années plus tard à Lyon six comédiens qui continuent à être entretenus par ce prince, on se demande si Molière était encore leur chef à cette époque. On sait, par un acte de baptême découvert à Narbonne, que Molière séjournait dans cette dernière ville le 10 janvier 1650; mais, dans

cet acte de baptême, on ne voit figurer aucun des comédiens qui contractaient un emprunt à Lyon à la fin de l'année précédente; ces comédiens sont : Sabran Mitarat, dit *La Source*; François de La Barre, Hugues de Lan, Louis Rufin, dit *La Fontaine*; Georges Pinel, dit *La Couture*; Remy Broutière, dit *Du Ronchier*. Les actes qui établissent leur présence à Lyon en 1649 deviendraient très-précieux le jour où il serait prouvé que ces comédiens ont tous fait partie de la troupe de Molière.

A la fin de l'année 1653, indiquée comme celle où *l'Étourdi* fut joué pour la première fois à Lyon, un comédien qui avait quitté la profession de pâtissier à Paris pour entrer dans la troupe de Molière, Cyprien Ragueneau de l'Étang, prend à bail pour trois ans, le 15 octobre 1653, une chambre et galerie d'une maison, sise rue Sainte-Hélène, près les jésuites de Saint-Joseph de Lyon. Ce comédien a pour répondant Antoine-Marcelin de Damas, baron de Digoine. Parmi les actes notariés que j'ai trouvés à Paris, il en est plusieurs qui prouvent les relations de M. de Digoine avec Madeleine Béjard, qui, après Molière, était le personnage le plus important de la troupe. Aucune circonstance n'est à négliger quand on cherche à faire revivre des faits oubliés depuis deux siècles; un détail insignifiant en apparence peut conduire à une découverte très-importante. J'ai constaté que M. de Digoine, qui appartenait à une ancienne famille de Bourgogne, avait loué, le 1^{er} octobre 1652, une maison, sise au quartier de Bellecour, rue Sainte-Hélène, proche les jésuites de Saint-Joseph. Ce quartier était probablement celui des comédiens, puisque tous leurs actes sont passés chez le même notaire, nommé Guyon, et c'est ce qui m'a conduit à étendre mes recherches dans ses minutes, depuis 1648 jusqu'en 1660. Les relations de M. de Digoine avec Madeleine Béjard et avec les comédiens de la troupe de Molière prirent peut-être naissance à Dijon, ville indiquée vaguement comme ayant été visitée par Molière. Le 20 mai 1654, c'est M. de Digoine qui paye pour Ragueneau le terme de loyer échu; malheureusement il manque dans les minutes Guyon toute la fin de l'année 1654, pour laquelle le répertoire alphabétique renvoyait, aux noms de Ragueneau et de Digoine, à trois actes qui n'existent plus. Ragueneau mourut à Lyon dans le mois d'août de la même année, et ces actes se rapportaient sans doute aux formalités accomplies avant ou après son décès, testament, inventaire, etc. Par une étrange fata-

lité, les registres de l'église Saint-Michel, dans laquelle Ragueneau fut enterré, manquent également aux archives de la mairie de Lyon; ils ont été détruits par un incendie, et les doubles de ces registres, qui devraient se trouver au greffe du Palais de justice, n'existent pas non plus.

Nicolas Chorier, avocat en parlement, demeurant à Vienne, a donné quelques détails sur Molière dans sa vie de Pierre Boissat et dans un ouvrage inédit qui a pour titre : *Nicolai Chorerii adversariorum de vita et rebus suis*. Parmi les minutes des notaires Faverjon et Guyon se trouvent deux actes passés par Chorier, les 12 octobre 1652 et 20 mai 1657; ces dates correspondent à peu près à celles du séjour de Molière à Lyon.

Pierre Boissat qui, suivant Chorier, accueillit Molière à Vienne avec beaucoup de distinction, était, d'après les actes passés par lui à Lyon de 1650 à 1654 (minutes Faverjon et Guyon), gentilhomme ordinaire de la chambre de S. A. R. le duc d'Orléans. Il y a là encore une circonstance à relever pour la vie de Molière : la protection de Gaston dut lui valoir l'appui de quelques-uns des personnages qui étaient attachés à la maison de ce prince.

Dans le grand nombre d'actes passés par l'imprimeur Scipion Jassermé, de 1653 à 1657, chez les notaires Blanchard, Faverjon et Symonet, je n'en ai rencontré aucun de relatif à l'*armorial* de Joseph Béjard; mais il en est plusieurs où figure comme témoin, tantôt comme correcteur d'imprimerie, tantôt comme avocat en parlement, l'auteur d'une *Histoire du Théâtre françois*, Samuel Chappuzeau, qui habitait Lyon à cette époque. On a peine à comprendre que Chappuzeau, qui dut connaître Molière lors de son passage à Lyon, et qui en a fait un grand éloge dans son livre publié en 1674, ne nous ait pas laissé quelques détails sur les premières représentations de l'*Étourdi*.

Je n'ai trouvé qu'un seul acte concernant Claude Basset, avocat en parlement et secrétaire de l'archevêché de Lyon; il est passé chez le notaire Terrasson, le 17 novembre 1658, et à cette date Molière était rentré définitivement à Paris.

Les minutes des notaires Grangier et Guyot m'ont fourni deux actes des 10 janvier 1653 et 4 décembre 1655, dans lesquels figurent deux personnages de la famille de Molière : Jean Boudet, « tapissier du roi, en cuir doré, » demeurant à Paris, et Philippe Poquelin, marchand bourgeois de Paris.

Dans les minutes de G. Favard se trouve un acte passé, le 5 avril 1653, par Jean Cassaignes, syndic du diocèse de Narbonne, qui trois ans plus tard se rendit solidaire d'une assignation de cinq mille livres donnée par le prince de Conty à Molière sur le fonds des étapes de la province de Languedoc.

Enfin le bail d'un jeu de paume dit de *la Sphère*, situé au quartier de Bellecour (il existe encore une rue de la Sphère dans ce quartier, qui était celui des comédiens), m'a donné à penser que ce local pouvait être celui dans lequel Molière avait, comme à Paris, à Rouen et à Grenoble, installé une salle de spectacle.

Après n'avoir négligé aucun des renseignements que pouvaient me fournir les minutes des anciens notaires de Lyon, j'ai consulté aux archives de l'hôtel de ville, et grâce à la complaisance de M. F. Rolle, conservateur de ce dépôt, le répertoire des actes consulaires, dans l'espoir d'y trouver quelque document relatif aux comédiens. Les consuls de Lyon n'avaient dans leur juridiction que les théâtres forains, dressés en plein air, ainsi que j'ai pu le constater par des permissions données à des « opérateurs » ou charlatans, qui, comme aujourd'hui, attiraient le public par des parades. Ainsi, le 1^{er} avril 1655, permission au sieur Gorles¹, opérateur; le 6 juillet suivant : « permission pour Gilles Barry², opérateur, de vendre ses drogues sur la place des Jacobins et des Cordeliers, et d'y dresser un théâtre. » Dans toutes les permissions données de 1653 à 1657, il n'en est pas une seule qui se rapporte à des comédiens jouant à l'intérieur. J'ai tenté de m'assurer si les papiers de la sénéchaussée ne contiendraient rien sur ce sujet; mais ces papiers, déposés avec beaucoup d'autres au greffe de la Cour impériale, sont dans un état de désordre qui ne permet pas de les aborder.

M. Gauthier, archiviste de la préfecture du Rhône, a bien voulu me communiquer les registres de l'archevêché de Lyon, dans les-

¹ Ce Gorles doit être parent d'une actrice de la troupe de Molière, mademoiselle Duparc, qui, d'après son acte de décès, se nommait Thérèse de Gorle. Depuis mon séjour à Lyon M. Rolle a trouvé sur les registres de la paroisse Sainte-Croix, à la date du 23 février 1653, l'acte de mariage de René Berthelot, dit *Duparc*, avec « damoiselle de Gorla, » et à la date du 29 avril 1655, l'acte de mariage d'un comédien nommé Martin, dans lequel Molière et Duparc figurent et signent comme témoins.

² L'auteur d'*Élomire hypocondre*, Le Boulanger de Chalussay, prétend que Molière reçut des leçons de Barry et d'un autre opérateur surnommé *l'Orviétan*.

quels il aurait pu exister trace de quelques contestations entre le clergé et les comédiens, ce qui arrivait souvent à cette époque; mais je n'y ai rien trouvé de semblable.

Les archives de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital de la Charité fournissent, ainsi que M. Péricaud l'avait déjà signalé, quelques renseignements sur des représentations données à Lyon en 1657 et 1658. Le nom de Molière n'y figure pas, mais tout porte à croire que c'est de sa troupe qu'il s'agit dans les comptes que je vais transcrire :

« Du mercredi vingt-uniesme jour de feburier mil six cent cinquante sept.

« Lesdits sieurs [recteurs et administrateurs de l'hostel-Dieu de Nostre Dame de Pitié du Pont du Rosne de la ville de Lyon], ayant cy-deuant prié Monseigneur l'archevesque, lieutenant general pour le Roy en ce gouvernement, à ce qu'il luy pleut ordonner aux commediens qui sont à present en ceste ville de jouer une comedie pour le benefice des pauvres malades dud. hostel-Dieu, il leur auroyt volontiers accordé que non seulement lesd. commediens qui sont à présent en ceste ville jouent une comedie pour lesd. pauvres malades, mais encores ceux qui y viendroient cy-après seroient obligez, toutes les fois qu'ilz y habiteront pour en jouer, d'en donner une pour lesd. pauvres dud. hostel-Dieu; en suite de quoy ceux-cy en auroient joué une dans la grande salle de l'hostel de monseigneur le gouverneur où reside mond. seigneur l'archevesque, le quinziemesme jour du present mois, de laquelle auroyt esté receu pour lesd. sieurs recteurs la somme de quatre cens neuf liures qui a esté mise ez mains dud. sieur Arthaud pour la passer en sa feuille et mettre en son compte, sauf à desduire de lad. somme ce qu'il desbource pour les frais de lad. comedie dont il fera aussy despence en sond. compte qui luy sera passé sans difficulté, dont et du tout a esté fait le present acte. » (*Registre des actes du bureau du grand hostel-Dieu du pont du Rosne de la ville de Lyon*, vol. n° 22, fol. 92 verso.)

On trouve, en effet, dans le compte de recette et de dépense que rend le sieur Jean Arthaud, trésorier des deniers de l'Hôtel-Dieu, pendant les années 1656 et 1657, vol. n° 28, fol. 3 verso :

« Des commediens pour une comedie qu'ils ont donné pour les pauvres le xix^e feburier de lad. année, la somme de deux cens trente quatre liures deux sols et trois deniers, à icelle somme ra-

battu les frais d'un ballet et aux suisses de monseigneur le gouverneur et quatorze louis d'or aux comediens.

« Des susd. commediens pour autre comedie donnée le III^e juin, ditte année, la somme de cinquante une liures dix huict sols, à icelle desduit quinze louis d'or à eux donnés. »

Dans le « Compte de la recette et depense des deniers de l'aumône générale de la ville de Lyon » (*Archives de l'hôpital de la Charité*, registre n° 74, fol. 3 verso), on lit :

« Feburier 1658. De messieurs les commediens le 27 dud. mois de feburier la somme de cent une liures quatre sols pour la comedie qu'ils ont donné aux pauvres de ladicte aumosne. »

Sur les indications de M. Rolle, qui avait rédigé, il y a quelques années l'inventaire des archives de la mairie de Villefranche-sur-Saône, et qui se rappelait y avoir mentionné l'acte de baptême du fils d'un comédien, je me suis transporté dans cette ville, qui se trouve sur la route de Mâcon à Lyon. Molière avait pu s'arrêter à Villefranche en venant de Dijon, et cet acte devait offrir d'autant plus d'intérêt que, sans pouvoir en préciser la date, M. Rolle se souvenait qu'il y figurait un personnage de la maison du duc d'Orléans. J'ai en effet trouvé, sur les registres de la paroisse de Notre-Dame-des-Marais de Villefranche, l'acte de baptême du fils d'un comédien du Roi nommé François Mousson Duroché, tenu par Jean de Sauzey, écuyer de Son Altesse Royale; mais cet acte est du 13 août 1668; à cette date Gaston était mort et Molière était depuis dix ans à Paris. Dans cet acte figure un autre comédien du Roi, Philippe Toubel, dont le nom de famille se retrouve dans l'inventaire de Madeleine Béjard.

Après avoir quitté Lyon, je me suis rendu à Montélimart, où je me croyais certain de découvrir un acte notarié, signalé par l'inventaire de Madeleine Béjard à la date du 18 février 1655. Molière avait dû figurer dans cet acte, et si je l'avais trouvé j'aurais au moins rapporté une preuve matérielle de son itinéraire. Mais c'est en vain que je me suis adressé aux quatre notaires de cette ville : MM. le baron de Coston, Sestier, Augier et Messié : je n'ai pu retrouver parmi leurs minutes un acte dont l'existence m'était cependant démontrée.

Il m'est aujourd'hui prouvé, Monsieur le Ministre, que cette source des actes notariés, si riche à Paris en ce qui concerne la vie de Molière, reste dans les départements improductive ou insignifiante.

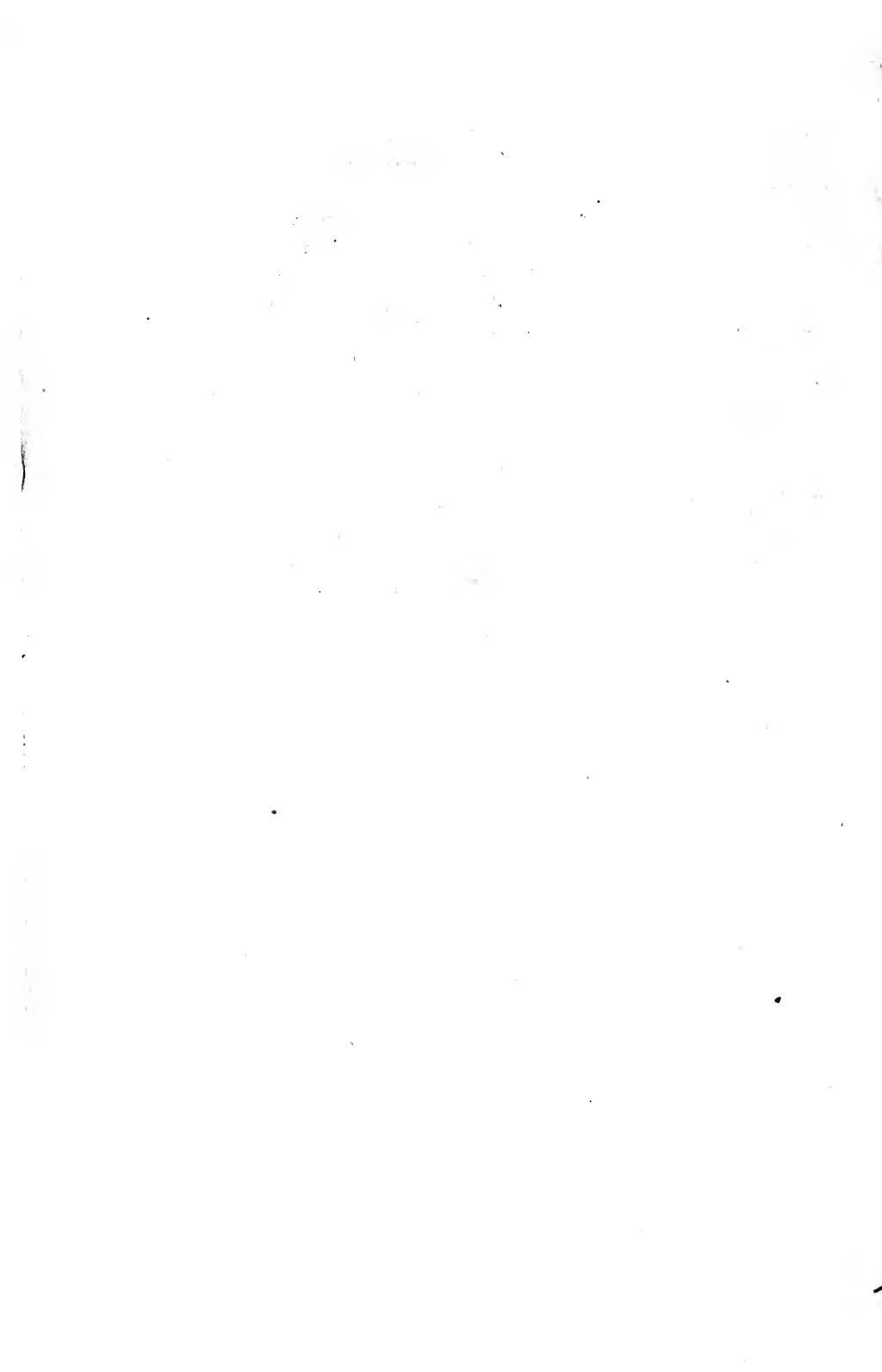
fiant. J'avais cru, ainsi que tous les biographes de Molière, que sa troupe n'avait cessé, pendant une période de douze années, de parcourir les provinces, et que c'était hors de Paris seulement que l'on pouvait retrouver des documents sur les commencements de sa carrière théâtrale; la mission que je viens de remplir m'a donné la conviction contraire. Les troupes ambulantes ou de campagne, comme on les nommait alors, revenaient régulièrement à Paris à l'époque du carême, non pour y donner des représentations, mais pour se recruter, se modifier, puis se rendre sur les points les plus éloignés de la capitale. C'est donc à Paris que je compte reprendre le cours de mes recherches, et, sans l'excursion que je viens de faire, je ne serais jamais arrivé à ce résultat, si différent de toutes les probabilités. En me mettant à même de rectifier à cet égard des idées erronées, Votre Excellence m'a imposé le devoir de continuer avec plus d'ardeur encore un travail pour lequel j'ai déjà reçu tant d'encouragements, et je ne négligerai rien, Monsieur le Ministre, pour le rendre digne de l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre,

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

EUD. SOULIÉ.





PQ
1852
S67

Soulié, Eudore
Rapport sur des recherches
relatives à la vie de Molière

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

